



**PREFECTURE**

**Direction  
des Services du Cabinet**

**Bureau de la  
représentation de l'État et  
de la communication  
interministérielle**

Rodez, le 14 juin 2018

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Sécurisation de la RD 911 entre La Primaube et Millau**

Pour mieux sécuriser les usagers de la route qui circulent entre La Primaube (giratoire de l'Etoile) et Millau (giratoire des Hauts du Crès), un deuxième dispositif de protection va être mis en place sur la RD 911 après celui de la RN 88 entre Rodez et l'A-75.

Un radar autonome, déplaçable de façon aléatoire dans les 2 sens de circulation, sera déployé sur une vingtaine de sites à partir du 22 juin. Le radar fixe existant de "Bois du Four" restera en place. De plus, l'intervention des radars mobiles nouvelle génération viendra compléter le dispositif en 2019. 21 panneaux d'annonce sont d'ores et déjà implantés le long des 57 km de l'itinéraire afin d'avertir les usagers.

Ce dispositif vise à faire évoluer les comportements des usagers de la route sur des itinéraires présentant des enjeux de sécurité routière.

La mise en place de ce dispositif fait suite aux décisions gouvernementales relevant du « contrôle sanction » automatisé, prises lors du comité interministériel de la sécurité routière du 02 octobre 2015.

***Contacts presse** : Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle  
Tél : 05.65.75.71.36 ou 71.30*

